



## AVIS AU PUBLIC

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique\* le :

**Mardi 23 mars 2021**

**à 19 h**

**A la Salle des fêtes**

\* Attention aux horaires de couvre-feu pour le public qui souhaiterait assister à la séance.  
Le public est limité aux seules chaises installées dans la salle des fêtes.

### **Ordre du jour :**

- Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 16 février et 16 mars 2021
- Délégation d'attributions du conseil municipal au maire (*Rapporteur : Christophe POTET*)
- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués (*Rapporteur : Christophe POTET*)
- Mise à jour des commissions municipales thématiques (*Rapporteur : Evelyne TANTOT*)
- Budget communal : approbation du compte de gestion 2020 (*Rapporteur : Catherine SPECKLIN*)
- Budget communal : approbation du compte administratif 2020 (*Rapporteur : Catherine SPECKLIN*)
- Budget communal : affectation du résultat de l'exercice 2020 (*Rapporteur : Catherine SPECKLIN*)
- Convention de prestation de services entre Roannais Agglomération et la commune de Lentigny pour l'instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux portant sur un établissement recevant du public (*Rapporteur : Christophe POTET*)
- Adhésion de la commune à l'ANDES (association nationale des élus en charge du sport) (*Rapporteur : Evelyne TANTOT*)
- Création d'un marché et fixation des droits de place (*Rapporteur : Catherine SPECKLIN*)
- Vœu pour soutenir la création de la « Route des vins en Côte roannaise » (*Rapporteur : Rémi VERBUCHAIN*)
- Questions diverses

Fait à Lentigny, le 16/03/2021

Affiché le 18/03/2021



**Le Maire,**

**Christophe POTET**